

## EN BREF

# **NOTAIRES ET AVOCATS DES CLIENTS AUX EXIGENCES SIMILAIRES !**

*Juin 2008*

Lorsque l'on réfléchit aux évolutions de la demande des clients des notaires, on constate de nombreuses similitudes avec celles des avocats.

Tout d'abord comme pour les avocats, une exigence toujours plus grande en termes de qualité et d'implication des notaires dans les dossiers et bien entendu dans un espace temps toujours plus réduit. En outre, comme pour l'avocat les clients attendent de leur Notaire une approche de plus en plus de conseil et non seulement celle de rédacteur d'actes.

Et enfin, que l'on aime ou pas, les clients ont tendance de plus en plus à assimiler leur Notaire ou leur Avocat à un prestataire de services et ont donc un souci plus important de la forme (qualité du service) qu'il y a quelques années.